



## Procès verbal de l'assemblée générale du 2 décembre 2018

L'association CANAL GUERLEDAN-PONTIVY a tenu son assemblée générale pour la 1<sup>re</sup> fois à la maison éclusière, les précédentes assemblées générales ayant eu lieu tour à tour dans chacune des communes riveraines (Mûr, Saint-Aignan, Neulliac, Cléguérec, Pontivy).

Pour la 1<sup>re</sup> fois également, les maires de Mûr, Neulliac, Cléguérec, Saint-Aignan étaient côte à côte pour cette assemblée, à l'issue de laquelle ils ont réitéré leur soutien à l'association et à ses manifestations (subvention, aide technique...)

### Déroulement de l'assemblée générale

Commencée à 10 h 30, elle s'est achevée vers 13 h 30 par un pot de l'amitié.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, suivant l'ordre du jour établi par le bureau, ont été soumis à l'approbation : le rapport financier, présenté par la trésorière Valérie Leroux, ainsi que le compte de trésorerie et le budget prévisionnel.

## BILAN au 31 AOÛT 2018

RECETTES		DEPENSES	
	montant	Libellés	montant
Printemps des peintres 2018	352,65 €	Printemps des peintres 2018	440,75 €
Pont Lenvos (rass. De bateaux)	1 610,25 €	Pont Lenvos (rass. De bateaux)	1 226,69 €
A dimanche au canal	1 741,60 €	A dimanche au canal	418,23 €
Fête du Lac 2017	400,00 €	administratif	56,89 €
Journées du patrimoine 2017	98,00 €	assurance	212,32 €
Exposants/intervenants	197,41 €	eau	146,68 €
banque	0,24 €	EDF	454,31 €
Subvention mairie St Aignan 2017	100,00 €	matériaux	590,00 €
Subvention mairie Mûr 2018	200,00 €	plantations	276,00 €
Subvention mairie Cléguérec 2018	100,00 €	réunions , réceptions	91,77 €
Subvention mairie Neulliac 2018	100,00 €	site internet	52,63 €
Adhésions et dons	52,50 €		
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>4 952,65 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3 966,27 €</b>
<b>BENEFICE</b>	<b>986,38 €</b>		

## COMPTE DE TRESORERIE au 31 août 2018

compte courant au 31 août 2018	<b>3 341,34 €</b>
Csl Associations au 31 août 2018	<b>1 070,83 €</b>
livret A au 31 août 2018	<b>27,12 €</b>
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	<b>4 439,29 €</b>

## BUDGET PREVISIONNEL 2019

RECETTES		DEPENSES	
libellés	recettes	libellés	dépenses
Subventions	600,00 €	assurance	230,00 €
Adhésions et dons	200,00 €	frais EDF	460,00 €
Recettes conférence, gastronomie, expo	300,00 €	frais consommation d'eau	200,00 €
Bénéfice tour de France	800,00 €	frais internet	60,00 €
participation fête de lac	500,00 €	frais fournitures	300,00 €
Bénéfice à dimanche au canal	1 100,00 €	frais administratif	60,00 €
Bénéfice Journée du Pain	500,00 €	Achat fleurs et plantations	300,00 €
		frais entretien et travaux	800,00 €
		frais réunions et réceptions	250,00 €
		Communication	300,00 €
		frais animations	700,00 €
		Travaux annexes	400,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 060,00 €</b>
dépenses	4 060,00 €		
<b>RESULTAT:</b>	<b>-60,00 €</b>		

Le coprésident, Yannick Le Boudec, a présenté les différents travaux réalisés en 2018 par l'association : construction d'une mezzanine dans l'appentis, construction d'un chapiteau, implantation de barres pour les chevaux ou les vélos, implantation de 15 panneaux entre Guerlédan et le Stumo, construction d'un radeau, entretien des espaces verts...

Les diverses manifestations de l'année ont été présentées par MM Guillemer-Neel, responsable de la commission ad hoc : conférences d'hiver, chaque 3<sup>e</sup> dimanche du mois, exposition de photos de Michel Hermelin, printemps des peintres, concert spectacle de JL Le Vallégant, expositions de l'été, différentes chaque semaine.

Valérie Leroux a ensuite présenté le beau succès de l'édition 2018 de « A dimanche au canal » « qui a permis d'équilibrer le budget et sur laquelle nous devons concentrer nos efforts. » Un budget prévisionnel a été mis aux voix ; il prévoit une place accrue des « aides » aux intervenants », fixées à 50 € minimum par séance.

L'association a participé à différentes événements qui se sont déroulés au fil du canal : inauguration de la maison éclusière d'Hilvern et du parc de jeux à St Gonnery, la remontée du Blavet et le rassemblement de bateaux à Pont Lenvos, la route de l'ardoise navigation sur l'Aulne, inauguration de la maison éclusière d'Auquignan.

Mais un événement important de l'année a été la réalisation, l'implantation, et l'inauguration de 15 panneaux sur l'historique et la vie locale du canal qui constituent un parcours pédagogique de Guerlédan au Stumo et qui sera prolongé dans les années à venir.

Les membres bénévoles de l'association ont aussi participé à des manifestations à Mûr de Bretagne : le Mur du son pour le tour de France et la fête du lac, qui ont rapporté 800€ et 500€ à l'association.

La réunion s'est poursuivie par un échange intéressant notamment avec Jean-Luc Gardan, représentant la Région et qui a réaffirmé le soutien de la Région Bretagne à l'action de l'association : « Nous allons dans le même sens ». Le souhait de l'association c'est d'avoir une 2<sup>ème</sup> porte d'écluse à Poulhibet et la construction d'une annexe au pignon nord de la maison éclusière, mais aussi la poursuite de la rénovation des écluses notamment Auquignan qui est en très mauvais état.

Proposition de changement de date de fin d'exercice : l'exercice de l'association est actuellement du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août, pour des raisons pratiques la date du 31 décembre est souhaitée, pour un exercice dans l'année calendaire. Approbation de l'assemblée, donc l'exercice 2019 ira du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 décembre 2019.

Le coprésident, Bernard Fiaut, a ensuite annoncé la démission du poste de trésorier adjoint de Guy Le Goff (qui reste néanmoins dans l'association en tant que bénévole). Appel à candidature est fait à l'assemblée et Annie Fiaut a accepté de rentrer dans le conseil d'administration.

Renouvellement du tiers sortant : Marie Madeleine GUILLEMER-NEEL, Michel GUILLOUX, Jean Claude LANGLE et Yannick LE BOUDEC sont sortants et rééligibles et souhaitent continuer : approbation de l'assemblée à l'unanimité.

La date du 12 janvier 2019 a été fixée pour la réunion du conseil d'administration et l'élection du nouveau bureau. Cette 1<sup>re</sup> réunion du CA sera suivie d'une seconde réunion réunissant les membres intéressés par les manifestations de l'année 2019, leur implication dans les commissions.

Il est dressé le présent procès verbal de l'assemblée générale signé par les coprésidents et la secrétaire.

Yannick LE BOUDEC

Bernard FIAUT

Marie Madeleine GUILLEMER-NEEL

